

L'EDITO

Béatrice Delvaux

ÉDITORIALISTE EN CHEF

RELIGION/MORALE LE CHAOS PAR DÉFAUT DE PRÉMÉDITATION

Il y a deux bonnes nouvelles pour la rentrée scolaire prochaine. La première est que les élèves qui ne voudront pas suivre les cours de religion ou de morale laïque, n'auront pas « cours de rien », mais « cours de quelque chose ». Et ce quelque chose n'est pas rien, car « l'encadrement pédagogique alternatif » (EPA) recèle un contenu séduisant, et en fait indispensable, qui englobe les éléments formateurs de citoyenneté. Travail écrit sur base de documents ou de films et de pièces de théâtre. Et pourquoi pas - c'est notre suggestion -, ces initiations à la gestion budgétaire et à la problématique de l'argent, qui existent déjà sous forme pilote et disposent d'un support pédagogique très élaboré et prêt

à l'emploi. La seconde bonne nouvelle ? Grâce au questionnaire initié par la ministre Millet, on sait assez bien à quoi s'attendre : les élèves concernés par l'EPA vont être nombreux, très nombreux même dans certaines écoles et/ou années. Le problème est que la combinaison de la première bonne nouvelle avec la seconde devient une très mauvaise nouvelle. Nous

Cette saga est celle de la cigale et... la cigale : le politique aurait dû être prêt

sommes à trois semaines des examens, à un mois et demi de la fin de l'année, et directeurs d'école et profs en ont déjà plein les bras avec les choses à terminer pour cette année, et ce qui est à préparer pour l'année qui vient. Or les voilà soudain face à un nouvel encadrement pédagogique à élaborer : des contenus à imaginer dans le détail, des locaux à trouver pour ces (nombreux) élèves de la « troisième voie » et des profs à pourvoir. On imagine leur inquiétude, leur stress et surtout le risque de

chaos lors de cette rentrée qu'ils seront seuls à assumer devant les parents et les élèves.

Tout cela était pourtant hautement prévisible. La saga de la Cour constitutionnelle sur l'obligation ou non de fréquentation des cours de morale ou de religion à l'école, c'est un peu celle de la cigale et... de la cigale. Du moins dans le chef des ministres qui se sont succédé au poste de

l'enseignement depuis plusieurs années - singulièrement de la même couleur politique. Le seul suspense était le « quand » la Cour allait se prononcer, mais sur le « quoi », tout le monde s'accordait à dire que c'était plié : elle allait rejeter cette obligation et permettre aux élèves/parents de ne pas se déterminer.

On cavale désormais, à tous les niveaux mais durant deux ans, le politique est resté aveugle, poursuivant son chemin comme si rien ne menaçait. Il aurait pourtant fallu être fourmi et préparer le kit d'actions car tous ces ministres successifs savent parfaitement qu'à l'école, le gage du succès est dans la préparation, pas dans l'improvisation.